

... le 4 avril, ne te démobilise pas d'un fil....



STOP A LA DESTRUCTION DU SECTEUR SOCIAL, MEDICO- SOCIAL et PSYCHIATRIQUE

**STOP A LA MALTRAITANCE, PAR L'ETAT,
des ENFANTS et ADULTES ACCUEILLIS
dans les ETABLISSEMENTS et SERVICES**



Aujourd'hui, notre pays n'est plus capable de protéger les enfants de l'ASE par manque de place en établissement et par manque de professionnels qualifiés.

Aujourd'hui, notre pays n'est plus capable de soigner correctement les enfants et adultes qui se tournent vers la pédopsychiatrie et la psychiatrie. Par manque de place dans les services et par manque de professionnels qualifiés.

Tous les services et établissements du secteur social et médico-social sont déstructurés et prennent l'eau de toute part.

Les professionnels désertent le secteur. Les accidents du travail explosent.

Cette destruction du secteur est la conséquence des employeurs (AXESS) et des gouvernements successifs.

Depuis plusieurs mois, une négociation est engagée pour la mise en place d'une CCUE (Convention Collective Unique et Etendue) qui s'appliquera à tous les salariés de la branche. AXESS avec la complicité du gouvernement, refuse toutes les propositions de la CGT. La négociation doit se faire, selon les employeurs, sur leurs seules propositions !

Le projet de CCUE des employeurs, pâle copie de la CCUE de la métallurgie, est complètement à côté de la plaque. Il ne résout en rien les défis du secteur, les revendications des salariés et l'accompagnement ainsi que le soin des populations en difficulté.



La CGT revendique:

- ⇒ Une CCUE de Haut Niveau pour ce secteur
- ⇒ Le SEGUR/LAFORCADE pour tous
- ⇒ Le versement d'une prime au titre de l'année 2023 correspondant au SEGUR/LAFORCADE annualisée
- ⇒ Revalorisation du point d'indice dans les conventions existantes (exemple : valeur du point à 5,16 euros pour la CCN66)
- ⇒ Maintien des grilles PARODI
- ⇒ Maintien des critères de qualification (diplôme prof, VAE, formation continue...)
- ⇒ Amélioration des acquis sociaux existants de chaque convention
- ⇒ Pas de négociation par bloc

♦ En quoi le salaire au mérite serait la réponse à la fuite des professionnels ?

♦ En quoi ne plus reconnaître la qualification, résoudrait l'attractivité de nos métiers ?

♦ En quoi supprimer l'ancienneté comme critère de salaire serait une attente des salariés ?

**Toutes et tous en grève le 4 avril 2024
Rassemblement 10h30 devant la préfecture**